Franche-Comté, a inventé une machine qui, ſans le ſecours des hommes ou des chevaux, du feu ou du vent, fait mouvoir un marteau peſant cinq à ſix cens livres, propre à battre & à fondre le fer, & à faire les autres ouvrages de ce genre. Sa force ſuffit auſſi pour faire tourner un moulin ordinaire, agir une ſcie à couper les planches, & remonter les eaux à la plus grande hauteur. Cet inſtrument annoncé comme un chef-d'œuvre de Méchanique eſt d'une ſtructure ſimple & par conſéquent d'un entretien peu diſpendieux. L'Inventeur eſt déjà bien connu par les fontaines qu'il a établies à Dole en élevant les eaux à une hauteur conſidérable pour les répandre dans toute la Ville, & plus encore par les ouvrages qu'il a faits conſtruire dans les ſalines de Salins. Il fera, à ſes propres frais, l'eſſai de ſa nouvelle machine, en préſence de ceux qui deſireront en voir l'effet. Ceux qui deſireront lui écrire, lui adreſſeront leurs lettres, franches de port, à Salins, aux Treize Cantons Suiſſes, vis-à-vis les Carmes.

IV.

Annonces merveilleuſes pour la navigation.

Il s'eſt répandu à Porſmouth & de Porſmouth à Londres, un bruit que nous ne rapporterons que pour donner une nouvelle preuve de la facilité du Peuple à croire aux prodiges ou à transformer en miracles des découvertes curieuſes. On rapporte comme un fait, qu'un Gentilhomme de Goſport a imaginé un moyen de faire naviguer les bâtimens, juſques dans les détroits les plus reſſerrés, contre vents & marée, & de les faire aller auſſi vîte pendant le calme que par le vent le plus favorable. Ce point trouvé, rien n'étoit plus aiſé que de trouver encore le ſecret de les empêcher, non-ſeulement d'être engloutis, mais encore d'être jettés ſur un rocher ou ſur une côte par la tempête. Cet article n'a point embarraſſé l'Inventeur. Ainſi les voyages de mer ſeroient infiniment plus courts & moins périlleux. Enfin, pour ne rien laiſſer à deſirer aux Navigateurs, l'Auteur leur apprend à connoître la longitude auſſi bien & auſſi exactement que la latitude. On ajoute que l'avis en a été donné au Lord Sandwich. Il eſt poſſible que ces bruits ayent pour fondement une découverte utile.

V.

Nouvel inſtrument pour les Navigateurs.

Le ſieur Nicolas Barde, pere, Maître Serrurier, Horloger en gros volume, *demeurant à Saint-Vallery en Somme*, a inventé un virvaux au moyen duquel deux hommes dans le péril le plus imminent, peuvent lever une ancre de quelque poids qu'elle ſoit, ſans anſpects & ſans craindre le tangage; opération qui ne ſe faiſoit ci-devant qu'à force de bras & avec riſque. Cette piece de Méchanique ſoumiſe à l'inſpection des Connoiſſeurs en a été applaudie & admirée. Les Armateurs qui deſireroient s'en pourvoir, s'adreſſeront audit ſieur *Barde à S. Valery*, ou au ſieur *Ouin, près l'Egliſe S. Sever, à Rouen.*

VI.

Avis concernant la Loterie de la Terre de la Guerche.

Pour faciliter la diſtribution du reſtant des Billets de la Loterie de la Terre & Marquiſat de la Guerche, & en accélérer le tirage par un nouvel avantage pour les Intéreſſés, le Marquis & la Marquiſe de la Galliſſonniere déclarent que de concert avec leurs Créanciers, ſuivant la Délibération du 7 Octobre 1772, dépoſée en minute chez Me. Boulard, Notaire à Paris, le *Billet gagnant* demeure affranchi de tous Droits Seigneuriaux, leſquels ſeront payés ſur le produit de la Loterie, conformément à ladite Délibération.

Le Tirage s'en fera au plus tard dans le mois de Mars 1773; paſſé lequel délai, s'il n'avoit pas lieu, chaque Porteur de Billets pourra les rapporter aux Diſtributeurs qui les auront délivrés, afin d'en recevoir le montant.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 7 Novembre 1772, au Mercredi 11 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 21 à 23 liv. *le ſeptier; idem* nouveau, de 16 liv. 10 ſ., 22 à 26 l. Il ne s'en eſt point vendu au Port de la Gréve. Le ſeigle, de 14, 15 à 16 liv.; l'orge, de 10 livres 10 ſ., 11 à 11 livre 15 ſ. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 7 Novembre 1772 au Mercredi 11 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23, 23 l. 10 ſ. à 24 l.; *idem* nouvelle, de 20, 21 liv. 10 ſ. à 23 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 13 Novembre 1772, de 51 à 52 l.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 17 à 18 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 13 Novembre 1772.*

	H	B	
Or de Portug. à . .	722	5	*marc.*
Du Mexique à . . .	716	6	
Du Perou à	708	5	
Les guinées à . . .	720		
Ducats à	97	16	*once.*
Or fin à 23 k. . .			
31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	15	
L'argent à 11 d. . .			
20 g. à	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 . .			
gr. à	51	18	
Piaſtres à	49	5	

CHANGES DE PARIS, *du 14 Novembre 1772.*

Amſterdam	55 $\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{8}$
Londres	31 $\frac{1}{8}$
Hambourg	184 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$
Madrid	15 5 6
Cadix	15 3 6 à 4
Livourne	96
Gênes	94
Lyon, *Saints*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{2}{8}$ p.

Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Jeudi 12 Nov. 1772		Du Vendredi 13.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*	
Deſchapelles 6 p. 7 mois 1772.	E.	Lempereur, ſix p. mois 1772.	D.
Courmont, *id.*	J.	Rouillard, *idem.*	E.
Nau, *idem.*		Boſcheron, *idem.*	F.
S. Janvier, *id.*	L.	Penchain, *id.*	J.
Delagarde, *idem.*	Z.	Boutray, *idem.*	P.
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1772.	*Jeudi 12.*	*Vendredi 13.*	*Samedi 14.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1300	1300	1300 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	165 . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	53 . . . .
Emprunt Oct. .	290	. . . . .	290 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Mardi 24 Novembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 30 *Octobre.*

GOTHENBOURG nous envoye des provisions de harengs salés. Les prix des grains ont baissé dans quelques Provinces. La plûpart des comestibles ont néanmoins subi derniérement une augmentation dans cette Capitale; on se flatte qu'elle ne sera que passagere.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le* 3 *Novembre.*

S. M., pour *augmenter le commerce, étendre la navigation, & procurer à tous ses Sujets toutes les voies propres à enrichir une Nation, & à faire naître parmi eux l'abondance*, suivant la teneur d'un nouvel Edit, a mis le trafic de la cire venant de Pologne le long de la Vistule, à dix milles sur les deux rives du fleuve, entre les mains d'une Société maritime à laquelle l'achat de cette matiere est exclusivement réservé pour le terme de vingt-cinq ans. Cette Compagnie aura, à Bromberg ou à Vordon, une étape où toute la cire, venant par les deux rives de la Vistule demeurera pendant cinq jours consécutifs en dépôt pour être vendue à ses *Facteurs* & à *nul autre*. Si après ce terme de cinq jours, les Polonois ou autres Propriétaires de la cire ne conviennent pas de prix avec lesdits Facteurs, il leur sera libre de reporter chez eux leur marchandise, sans pouvoir la vendre à personne en passant par les Etats de S. M. La Compagnie payera les droits statués sur cet article.

DE WURTZBOURG, *le* 5 *Novembre.*

La fausse monnoie, malgré les avis & les défenses publiés de toutes parts, est fort commune dans l'Electorat de Hanovre, la Saxe, le Brandebourg, la Baviere &c. Il y en a qu'il est difficile de distinguer des pieces de bon alloi. Il y a beaucoup de fausses especes au coin de Nuremberg. Dans cette derniere Ville, les Habitans se plaignent beaucoup du monopole, & ils ne seroient peut-être pas fâchés d'être soustraits au Gouvernement Républicain qui voit avec peine des prétentions formées sur cette Place.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 10 *Novembre.*

Nous apprenons des Barbades que les Colons de l'Isle Saint-Vincent traitent avec une extrême sévérité les Caraïbes naturels du pays. Les Soldats ne font point de quartier à ceux de ces Sauvages qui tombent entre leurs mains. Cependant des montagnes où ils se sont réfugiés, ces malheureux, avec l'intrépidité du désespoir, continuent autant qu'ils le peuvent, leurs courses &

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

leurs hoſtilités. Leur nombre ne monte qu'à trois mille ; mais ils ſont renforcés de tems en tems par d'autres Caraïbes des Iſles voiſines. La commiſſion de les déloger de leurs montagnes effraye les Troupes.

La Gazette de l'Iſle S. Chriſtophe préſente le tableau le plus affreux des ravages de l'ouragan. Ceux qui oſent apprécier le dommage ne le font pas monter à moins de 500,000 liv. ſterl. Cette Iſle malheureuſe a été la proie du feu, des vents & des flots.

Suivant les lettres de la Nouvelle-Yorck du du 21 Septembre, le Capitaine Manby, venant d'Ocracock, dans la Caroline ſeptentrionale, a rapporté qu'un grand nombre de navires avoient été briſés devant cette Place par une violente tempête : on en nomme dix dont le corps, l'équipage & les marchandiſes ont été perdus en tout ou en partie, le 1 du même mois.

Selon les nouvelles de Philadelphie du 23 Septembre, le Capitaine Brown, parti du Cap Fear, a aſſuré que le 31 Août, quatorze vaiſſeaux y avoient fait naufrage.

Le nombre des naufrages particuliers eſt, pour ainſi dire, innombrable. Il en eſt arrivé pluſieurs le 29 du mois dernier. Un gros vaiſſeau François allant de Malaga à Dunkerque, a échoué à Bridport ; quelques perſonnes ont été noyées. La *Levrette*, Capitaine Carencaux, deſtinée pour Dunkerque, a été en partie la proie des flammes à S. Domingue.

Les nouvelles d'Edinbourg du 31 Octobre, portent que les tempêtes avoient, pendant pluſieurs jours, battu les côtes, & que les pluies inondoient les campagnes.

Les lettres de Cheſter du 6, nous ont appris l'horrible déſaſtre arrivé la veille dans cette Ville. Une foule de monde s'étoit raſſemblée dans une place pour l'anniverſaire de la découverte de la conſpiration des poudres. Il y avoit au-deſſous de cette placé une cave dans laquelle un Marchand Epicier avoit dépoſé une grande quantité de poudre à canon ; cette poudre a pris feu, l'on ne ſçait comment ; le lieu de la ſcene a été enlevé, & la plus grande partie de l'Aſſemblée a été enſevelie dans les ruines ou dévorée par les flammes. L'exploſion a été ſi violente, que la Ville entiere & les Fauxbourgs en ont été ébranlés. La déſolation de ſes malheureux Habitans ne ſçauroit être exprimée.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

D'AIX (*en Provence*), *le* 13 *Novembre.*

Les prix des grains hauſſent & baiſſent alternativement ; ils paroiſſent néanmoins pencher à la diminution. Le pain blanc vaut trois ſous un denier la livre, & le pain bis deux ſous ſix deniers. La cherté du vin vieux ſe ſoutient : il vaut de cinq à ſix ſous la bouteille. Le vin nouveau ſe vend de deux ſous & demi à trois ſous & demi.

Le 5 du courant, il a été affiché un avis pour l'ouverture du Bureau de la recette du centième denier, dû par les Officiers de Juſtice, Police, Finance, & autres Officiers Royaux pour l'année 1773 & les ſuivantes.

Les Etats de la Province ſe ſont ouverts le 8 du courant.

DE BELFORT (*en Alſace*), *le* 13 *Novembre.*

Ce ſeroit une lourde erreur que d'eſtimer la richeſſe d'une Nation par la maſſe de ſes monnoies ; c'en ſeroit encore une groſſiere que de refuſer à ces métaux la qualité de richeſſes pour les réduire mal-à-propos à celle de ſignes. Tout ce qui a une valeur vénale eſt richeſſe, & les métaux tirent une valeur de la propriété qu'ils ont à être employés à une infinité d'uſages utiles ou agréables. Ainſi quoique les ſubſiſtances ſoient évidemment, à raiſon de leur néceſſité journaliere & générale, le premier objet à rechercher dans les exploitations rurales, il ne faut pas pour cela négliger les matieres même de commodité ou d'agrément que notre ſol nous offre, ſur tout lorſque la mode ou le luxe nous engage à en tirer de ſemblables du dehors à plus grands frais. Le marbre, par exemple, eſt une décoration recherchée ; nous en faiſons venir d'Italie, d'Allemagne, d'Eſpagne, de la Grece même &c. Cependant nous ne ſommes pas pauvres en ce genre ; la Flandre, le Languedoc & autres Provinces en mettent beaucoup dans le commerce ; l'Alſace en a auſſi des carrieres abondantes, elle offre preſque ſans recherches le por-

phyre, le ſerpentin, le jaſpe, l'agathe, le granit de différentes couleurs &c. Le Comté de Rozemont en particulier, ſitué auprès de cette Ville à neuf ou dix lieues du Rhin, contient une très-grande quantité de ces différentes matieres. Le produit en deviendroit très-intéreſſant ſi l'on en rendoit l'utilité ſenſible & le travail commode. M. Belanger, Architecte, Inſpecteur des menus plaiſirs du Roi, s'eſt occupé depuis pluſieurs années des moyens de les faire travailler, & il a vu avec une extrême ſatisfaction qu'il y auroit un très-grand avantage à les faire mettre en œuvre dans le pays, plutôt que d'en aller chercher chez l'Étranger. On a exécuté beaucoup de vaſes, de piedeſtaux, & autres ouvrages, de même qu'une cheminée dont le travail a la fineſſe & le goût que les marbres acquéroient ſous le ciſeau des Grecs. Le prix auquel ces morceaux reviennent, doit engager les curieux à s'en procurer.

On propoſeroit de former un établiſſement pour le travail des différentes ſortes de marbre du Comté de Rozemont. Ceux qui deſireroient y prendre intérêt s'adreſſeront ici à M. *Duval*, *Agent des affaires de Madame la Ducheſſe de Mazarin*; ou à Paris à M. *Durand*, *à l'Hôtel Mazarin*, *quai Malaquais*.

De Lyon, *le 15 Novembre.*

La cherté des ſoies produite par un défaut réel de récolte, les troubles du Nord, la continuité de pluſieurs autres cauſes qui, depuis pluſieurs années, ruinent notre belle Manufacture, nous font craindre que les forces qu'elle a paru reprendre ne viennent encore à lui manquer.

Le pain ne ſera certainement pas cher. Le vin ſeroit à 2 ſ. ou 2 ſ. 6 den. la pinte, ſans les frais extraordinaires dont il ſe charge avant de parvenir au Conſommateur. Si ces frais étoient diminués, il en réſulteroit dans tout le Royaume un avantage immenſe pour toutes les claſſes de Citoyens, ſans qu'il y eût perte pour qui que ce ſoit, parce que la grande multiplication des ventes compenſeroit ſurabondamment le *déficit* qu'opéreroit cette diminution. On ſemble prévoir qu'il n'y aura pas autant de commiſſions ſoit pour le Nord ſoit pour l'intérieur, que l'on pourroit facilement en remplir. Cette diſette de demandes nous feroit peut-être encore perdre quelques uns de nos bons Ouvriers que l'on ne doit pas regarder du même œil que ceux de pluſieurs autres eſpeces de Manufactures, leſquels ne ſont que des machines à bras peu difficiles à dreſſer. La nature nous a aſſez favoriſés, cette année; il faut peu de choſes pour que nous jouiſſions pleinement du fruit de ſes bienfaits, & tout nous invite à l'eſpérer.

Des Montagnes du Beaujollois, *le 15 Novembre.*

Nos ſemailles & celles des cantons du Mâconnois qui nous avoiſinent ſont très-belles. Le ſeigle de la derniere récolte s'eſt trouvé excellent; il vaut couramment 50 ſ. la meſure de 37 à 38 livres.

Le chanvre eſt rare: la livre de chanvre teillé vaut juſqu'à 18 ſous & même 19, ce qui eſt ſans exemple. Nos toiles de fil ſont cheres, mais non pas à cet excès; & la diminution de bénéfice qui réſulte du prix de la matiere premiere, ſe partage entre tous les employés à la main-d'œuvre.

Le coton qui fournit un travail très-conſidérable aux Habitans de notre pauvre territoire, n'eſt pas augmenté de prix comme le chanvre. Nos moindres Tiſſerands peuvent encore en acheter aſſez de ſemaine en ſemaine pour occuper leurs familles à en filer & ſervir la Fabrique des baſins, des forts-en-diable, & autres ouvrages groſſiers d'une conſommation preſque certaine chez le Peuple. Nous faiſons auſſi des toiles de fil & de coton; mais en ce genre, on aſpire trop à une ſorte de perfection qui peut être perfide. Nous commençons à fabriquer une aſſez bonne quantité de toiles tout coton pour la Manufacture d'indienne établie à Villefranche. En quelque genre que ce ſoit, nous gagnons peu, mais rien ne reſte invendu.

De Calais, *le 16 Novembre.*

La pêche du hareng, pour être tardive, n'en eſt pas moins bonne. Le prix du laſt roule de 280 à 290 liv.

De Sens, *le 16 Novembre.*

Les commiſſions de vin ne ſont pas, juſqu'à préſent, à beaucoup près, auſſi conſi-

dérables dans la Bourgogne qu'on aurcit eu lieu de l'eſpérer. Il y en a eu beaucoup dans tous les pays de vignobles, ainſi elle aura moins de débit des ſiens dans le Royaume, ſans parler d'autres circonſtances; outre cela les Acheteurs ne ſe preſſent pas, dans l'idée que ces délais ameneront le bas prix, la plûpart des Propriétaires ou du moins des Vignerons n'étant pas en état de garder long-tems leur denrée. Si le débouché du Nord vient à s'ouvrir, ce ſera un grand bien pour la Province.

Notre belle pépiniere s'enrichit tous les jours d'arbres utiles & agréables, & ſurtout des eſpeces étrangeres les plus curieuſes. Les eſſais que l'on y a faits ont encore l'avantage de diſſiper des erreurs nuiſibles aux Cultivateurs. Par exemple, dans la Gazette d'Agriculture du 22 Octobre 1768 (1), on annonça un prétendu *peuplier d'Allemagne* avec tout l'étalage convenable pour le faire rechercher; ce peuplier, cultivé dans la pépiniere, ne s'eſt trouvé qu'un *peuplier d'Italie*. Dans les mêmes Feuilles, on a propoſé en 1770 & 1771 des plants de druneau, de marſel, de jaſmin de genets qui n'ont jamais exiſté, comme on peut s'en aſſurer en ouvrant Tournefort, Linnœus, & le Traité de M. du Hamel. Ce druneau n'eſt que le *troëne*, *liguſtrum*; ce marſel eſt la roſe de Gueldre &c. Il eſt important de ne point laiſſer accréditer de pareilles erreurs qui mettent dans le cas de faire des demandes déraiſonnables & des dépenſes en pure perte.

(1) *Nous ne tenions pas la plume, lorſque cet avis a été donné. D'ailleurs il eſt preſque impoſſible qu'un Journaliſte ſe garantiſſe en ce point de toute erreur: il ne lui eſt pas facile de vérifier ſi tel peuplier cultivé en Allemagne n'eſt autre que le peuplier d'Italie, ainſi de pluſieurs articles. Quant aux objets ſuivans, nous avons déjà remarqué combien la différence des dénominations adoptées dans des cantons différens entraînoit d'inconvéniens & de confuſion: comment rappeller toutes les plantes à leurs noms botaniques, ſans le ſecours des deſcriptions, & même avec ce ſecours imparfait? Enfin nous ne ſommes pas autoriſés à rejetter des noms & des plantes, par la ſeule raiſon qu'on ne les trouve pas chez les Botaniſtes. Un des plus ſçavans hommes de l'Europe en ce genre n'en veut pas reconnoître plus de 8000; & un de ſes confreres qui en a reconnu juſqu'à 20000, ſe croit avec raiſon infiniment éloigné du terme du regne végétal. Ces conſidérations nous empêchent quelquefois de rejetter des avis, lors même que nous ne les trouvons pas confirmés par des autorités écrites; les nouveautés vraies ou fauſſes ſont dans ce cas, il faut les faire connoître pour que la valeur en ſoit appréciée. C'eſt ce que nous attendons des perſonnes qui ſont en état d'éclairer le Public & de nous donner les inſtructions néceſſaires pour confirmer la vérité ou détruire l'erreur. Nous ne pouvons que nous repoſer ſur leur zele & leur prouver notre empreſſement à le ſeconder.*

De Tours, *le 17 Novembre.*

Les prix des grains recommencent à baiſſer. Cependant les différentes ſortes de pain valent encore 42, 41 & 33 deniers la livre: le pain noir eſt à 28 deniers.

Le ſieur Margueron, Marchand Cirier de cette Ville, grande rue, près S. Julien, compoſe une bougie économique dont l'uſage pourra être agréable au Public. Il aſſure qu'une de ces bougies de la groſſeur & de la longueur d'une chandelle de ſix à la livre, éclaire pendant près de douze heures, que ſa lumiere eſt auſſi vive & auſſi belle que celle de la bougie ordinaire, & que ſa mêche, ſemblable à celle de la bougie, en a tous les avantages. Le prix eſt de 26 ſ. la livre. Cette bougie n'annonce à la vue ni cire ni ſuif; elle n'eſt pas aſſez ferme pour annoncer de la cire, & pas aſſez molle ou graſſe pour être confondue avec le ſuif; elle paroit tenir le milieu entre l'un & l'autre. Par l'eſſai qu'on en a fait, une de ces bougies a duré onze heures quatre minutes; peut-être ſi elle avoit été plus ancienne, auroit-elle duré les douze heures entieres.

Un autre Artiſte de cette Ville fait des tuyaux & autres ouvrages de fer-blanc, ſans ſoudure, & d'un meilleur uſage que ſi leurs différentes parties étoient ſoudées l'une avec l'autre.

De Paris, *le 20 Novembre.*

Le gros Lot de 8000 l. de la Loterie des Communautés Religieuſes eſt échu au numéro 812686; & le 2^e. Lot de 2000 liv. eſt échu au numéro 820494.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Tourbes artificielles & autres matieres combuſtibles propres à remplacer le bois. Extrait d'un Mémoire Italien de M. G. C. Silveſtri ſur la tourbe &c.

La combuſtibilité eſt un attribut commun à la plus grande partie des corps. Le regne animal & le regne végétal ſont, tous ou preſque tous entiers, ſuſceptible de s'enflammer, ſi l'on a l'attention d'en enlever l'humidité. Il y a dans le regne minéral, des corps doués de la même propriété. Cette propriété ſe perd très-rarement, quelque altération que les corps éprouvent, à moins qu'on n'y introduiſe des ſubſtances incombuſtibles telles que le ſable, la pierre &c. Par exemple, le lin deſſéché prend bientôt feu : converti en toile par une infinité de préparations, il conſerve toute ſa qualité. La toile convertie en papier a la même aptitude &c. Il en eſt de même des grains de froment, d'orge, de ſeigle &c.

En ſuivant les traces de la nature & l'analogie, on trouve d'autres matieres ſemblables qui, aujourd'hui négligées, pourroient néanmoins être de quelque ſecours. Par exemple, la fiente des animaux nourris de foin & d'herbes, eſt très-capable, lorſqu'elle eſt ſéche, de prendre feu & de le nourrir. L'expérience l'a prouvé pour celle des moutons, des chevres, des chevaux, des ânes, des bœufs, priſe dans ſon état naturel, ou diſſoute, pétrie & ſéchée. Celle de bœuf eſt ſupérieure aux autres : on peut remarquer en paſſant que ſa viſcoſité la rend propre à former un excellent ciment préférable à la craie, aux colles & à la chaux même pour une infinité d'uſages.

A la fiente des quadrupedes, on peut joindre celle des volatiles. On ramaſſe ces excrémens pour en faire des fumiers ; ne vaudroit-il pas mieux s'en ſervir d'abord en chauffage ? Cette propoſition, au premier aſpect, paroît étrange ; cependant elle mérite d'être diſcutée & décidée par l'expérience, comme on le verra bien tôt.

Ces excrémens mêlés avec la paille & la litiere, & ſéchés au ſoleil, brûlent, s'enflamment même, & donnent plus de chaleur avec une fumée moins déſagréable que la fiente récente & même que la vraie tourbe. Voilà donc une tourbe nouvelle, domeſtique, facile, aſſez abondante, & fort bonne. Cette matiere, dans une maturité convenable, devient aſſez denſe, peſante & combuſtible pour qu'elle paroiſſe pouvoir ſupporter les mêmes épreuves que la tourbe & mieux encore, puiſqu'elle a de plus beaucoup de principes analogues à cette fin. La cendre qui en réſulte eſt de la qualité la plus parfaite, copieuſe, graſſe, huileuſe. Peut-être ne faudroit-il de cette cendre pour engraiſſer les terres qu'un tiers ou même un quart de ce qu'il faut de la même matiere en fumier. Lorſque le fumier n'eſt pas ſuffiſamment pourri, préparé, & employé dans le tems propre, il peut nuire aux ſemences, produire de mauvaiſes herbes, multiplier les inſectes ; la cendre n'a pas cet inconvénient.

Tout le fumier que l'on recueille dans les boucheries, ou que l'on peut tirer de la corroyerie, ſeroit vraiſemblablent meilleur pour faire de bonne tourbe. Par induction, il eſt permis de penſer que toutes ces matieres vaudroient mieux que la tourbe naturelle, ſur-tout en ce qu'elles ſont plus généralement communes, faciles à avoir en très-peu de tems & à ſe reproduire de main en main. Cependant il ſeroit à propos de reconnoître par des eſſais leſquelles mériteroient la préférence & quelle devroit être leur état pour remplir la fin propoſée. Il eſt à préſumer qu'elles acquerroient beaucoup de bonté & de perfection, ſi l'on prenoit le ſoin d'en former une ſorte de pâte, de les mettre en preſſe, & de les faire enſuite ſécher à l'air ou au ſoleil.

Allons plus avant. Il paroît certain que l'art pourroit encore former beaucoup de tourbes qu'il conviendroit de ſoumettre à des épreuves. Parmi les matieres les plus propres à obtenir cet effet, on peut compter le pouſſier, les dépouilles, en un mot, tout ce qui tombe ſur l'aire en abondance lorſqu'on bat les grains, & que l'on met à part pour l'employer ſur les terres, ſur les prés particuliérement ; car dans les terres labourables, ces matieres, ſi elles ne ſont bien conſommées, donnent beaucoup d'herbes nuiſibles. Si on les laiſſoit fermenter,

ſe macérer, & ſe deſſécher dans des foſſes, de maniere à devenir épaiſſes & luteuſes, pour les couper enſuite par tranche, il eſt vraiſemblable qu'elles s'allumeroient comme la tourbe ; la paille & le foin réuſſiroient ſans doute très bien, mais l'uſage en eſt déterminé & invariable. L'on pourroit recourir à tant d'herbes inutiles & nuiſibles qui croiſſent dans les foſſés, ſur les chemins publics, dans les lieux bas &c, en abondance. Puiſqu'on ne ſçait pas encore les employer, il faudroit les cueillir lorſqu'elles ſont bien mûres & les mettre en tas pour qu'elles ſe fanaſſent, & juſqu'à ce qu'elles euſſent pris de la conſiſtance & de la tenacité.

Il en ſeroit de même des feuilles qui tombent des arbres en automne, & qui ſont en général abandonnées avec trop de négligence, pendant qu'elles pourroient ſervir, ſur-tout celles des bois, à la nourriture des animaux, ſelon l'uſage de pluſieurs Economes. Il y a apparence qu'en peu de tems elles ſe réduiroient en tourbe : il faudroit y joindre, en les ramaſſant, les petits rameaux, les brins de bois qu'on laiſſe ordinairement périr dans les forêts. Cette ſource ſeroit très-abondante ; & le chauffage en ſeroit excellent. On devroit auſſi ne pas négliger cette grande quantité de copeaux, de rognures, d'éclats qui tombent par-tout où l'on travaille des bois, ſur-tout pour former des tables & de petits ouvrages. Il s'en perd une grande partie ; l'autre n'étant pas préparée & condenſée ne jette qu'une flamme momentanée. Aucune autre matiere ne pourroit former une meilleure tourbe. Il ſuffiroit de la ramaſſer, de la dépoſer en un endroit bas, de l'y laiſſer expoſée à l'air, aux pluies &c, juſqu'à ce qu'elle eût mûri & ſe fût convertie en pâte épaiſſe & peſante. Il ſera très-aiſé de trouver une infinité de ſemblables matériaux de tourbes artificielles.

I I.

Maniere de conſtruire de bons chariots pour le tranſport des malades.

M. Colombier qui, dans ſon *Code de Médecine Militaire* (*à Paris chez Coſtard*), à étendu ſes recherches & ſes réformes ſur tous les détails, propoſe une nouvelle maniere de conſtruire des chariots de tranſport pour les malades, à l'uſage des armées. Ces voitures ſeroient également utiles pour tranſporter un certain nombre de malades des campagnes dans les Villes, d'un hôpital dans un autre &c. On ne peut mettre qu'un homme ſur un brancard ou une civiere ; il y eſt expoſé à toutes les impreſſions de l'air ; & la fatigue eſt grande pour les porteurs, & par conſéquent la dépenſe. Le chariot propoſé obvieroit à ces inconvéniens. L'Auteur dit qu'il en a vu, dans la guerre de Flandre, d'à peu près ſemblables.

Il faudroit conſtruire des chars où les malades ſeroient ſuſpendus dans des eſpeces de lits. Il pourroit y avoir dans un chariot quatre ſoupentes & deux places, l'une pour un Infirmier, l'autre pour un Chirurgien. Ces voitures auroient la forme de fourgons. Pour leur donner plus de légéreté, le corps ſeroit entiérement d'oſier recouvert d'une toile peinte. Le couvercle s'ouvriroit à volonté, mais il faudroit qu'il fût percé d'une lucarne vitrée ſur le devant & ſur le derriere en maniere de fenêtre, afin de pouvoir renouveller l'air. Trois barres ſolides placées à des diſtances égales, & appuyées ſur les côtés du char, ſerviroient à ſuſpendre les quatre lits qui ſeroient garnis chacun d'une paillaſſe, d'une couverture, d'un traverſin & de draps : le rebord ſeroit aſſez haut pour que les divers mouvemens ne puſſent pas déplacer les malades ou produire un choc nuiſible. Il y auroit ſur le derriere de la voiture des enfoncemens en forme de niches où il ſeroit poſſible de placer l'Infirmier & le Chirurgien. Ce corps de voiture ſeroit poſé ſur un train à quatre roues, & ſuſpendu comme le ſont les caroſſes ordinaires. Sur le devant & ſur le derriere il y auroit des portes pratiquées pour y faire paſſer les malades, & avoir la facilité même de les y porter ſur un brancard. La voiture auroit les dimenſions néceſſaires pour y placer commodément deux lits, larges de deux pieds, à côté l'un de l'autre, ce qui lui donneroit environ cinq pieds de largeur ; & pour en pouvoir mettre deux ſur la longueur, ce qui feroit environ onze pieds, en ſuppoſant les lits de cinq pieds & demi ; ce qui ſuffit. Mais comme il faut des places ſur le devant & ſur le derriere, il faudroit au moins trois pieds de plus, ce qui donne-

neroit au chariot quatorze pieds de longueur.

III.

Serre pour conſerver les grains.

Cette eſpece de bâtiment, en forme de glaciere ou de pavillon, s'éleve pyramidalement à la hauteur que l'on veut, ſuivant la quantité de grains qu'on projette d'y ſerrer. Il doit être tout entier de briques tellement jointes qu'aucun inſecte ne puiſſe y pénétrer. Le plancher eſt de chêne percé de diſtance en diſtance de trous de la longueur & de la largeur d'un empan, recouverts de plaques de fer blanc criblés de petits trous qui ne laiſſent point paſſer les grains. Entre le plancher & l'aire du magaſin, il y a un vuide ſuffiſant pour que l'air y circule avec facilité. Les côtés intérieurs de la ſerre ſont lambriſſés pour empêcher que le mur ne communique quelque mauvaiſe odeur au grain. L'ouverture pratiquée au haut du cône ou de la pyramide n'eſt pas aſſez large pour que les oiſeaux puiſſent deſcendre dans le bâtiment; & elle eſt diſpoſée de maniere que la pluie ou l'humidité n'y coule pas. Enfin on place au haut de l'édifice un ventilateur qui, au moyen d'un cilindre, agite & renouvelle continuellement l'air dans toute l'étendue du magaſin. On aſſure que le grain peut ſe conſerver cent ans & davantage dans ces bâtimens. Voyez ce que nous avons dit des édifices de ce genre que l'on conſtruit en Livonie, en Ethionie, à Archangel &c.

IV.

Lampe curieuſe.

Nous avons ci-devant annoncé les deux lampes ou reverberes, que M. Phillips a placées dans le Port de Liverpool pour éclairer la route des Navigateurs pendant la nuit. Ces ouvrages ne ſont qu'un eſſai d'une ſinguliere entrepriſe dont l'objet eſt de préſenter le ſyſtême de lumiere de l'univers, je veux dire, d'imiter les jours ou les différentes nuances d'éclat que les corps lumineux répandent dans la nature. M. Phillips a commencé par donner l'image animée du ſoleil dans un matin nébuleux, & celle de vénus dans la plus grande diſtance de la lune. Sa premiere lampe eſt de cuivre, concave, circulaire, & repréſentant une petite portion de la ſphere; la lumiere qu'elle réfléchit imite celle du ſoleil dans les brouillards à l'époque marquée. La ſeconde lampe a la même forme avec d'autres repréſentations, elle eſt d'étaim: l'éclat qu'elle jette approche de celui de vénus dans la poſition fixée ci-deſſus. Ces eſſais font un honneur infini à M. Phillips; il falloit de grandes connoiſſances pour concevoir ce projet, il faut pour l'exécuter des talens extraordinaires. Cette entrepriſe utilement appliquée mérite d'être encouragée autant qu'elle eſt applaudie.

V.

Avis divers.

» Le ſieur Moreau, Marchand en gros, » *rue S. Martin, vis-à-vis celle de Montmo-* » *rency*, qui a découvert un rouge onctueux, » nommé *Rouge à la Dauphine*, donne avis » que pluſieurs perſonnes qui en font uſage » lui ayant fait obſerver que quoique la » qualité en fût très bonne, il pouvoit néan- » moins la porter à une plus grande perfec- » tion; il s'étoit appliqué à lui donner la » qualité deſirée, à ſçavoir de prendre faci- » lement ſur la peau & de ne point ſe déta- » cher. C'eſt à quoi il eſt parvenu par le » moyen d'une onction incorruptible: elle » fait qu'il s'inſinue plus facilement dans » les pores, en conſervant toujours l'uni, » la fineſſe & la douceur de la peau. Les Da- » mes peuvent être aſſurées qu'elles en ſe- » ront préſentement très-ſatisfaites. Le Sr » Moreau ne demande le payement qu'après » que, par un uſage répété, on ſera con- » vaincu de la perfection de ce rouge.

» Les numéros 3, 4 & 5 ſont foncés en » trois nuances différentes; les numéros 6, » 7 & 8 ſont d'un roſe très-beau, en trois » nuances; les numéros 9 & 10 ſont d'un » roſe léger, en deux nuances.

2. MM. les Abonnés de la Gazette & du Journal de Commerce, d'Agriculture &c, des mois de *Novembre* & *Décembre* 1771, ſont priés de vouloir bien faire remettre le montant de leur abonnement au Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue

des Deux-Portes Saint Sauveur à Paris, s'ils desirent que ces Ouvrages leur parviennent ſans interruption.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 14 Novembre 1772, au Mercredi 18 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 26 liv.; *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 23 l. 10 ſ. à 26 l. Le ſeigle, de 15, 16 à 16 livres 10 ſ.; l'orge, de 10 liv. 10 ſ., 11 l. 5 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 14 Novembre 1772 au Mercredi 18 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 20, 22 à 24 l.; *id.* au Port de la Greve, 22 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 21 Novembre 1772, de 50 à 51 l.; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 17 à 18 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

Prix *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 21 Novembre 1772.*

		liv.	
Or de Portug. à . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	716		
Du Perou à	708		
Les guinées à . . .	720		
Ducats à	98	5	once.
Or fin à 23 k. . .			
31 32.	99	10	
Or à 20 karats à . .	83	10	
L'argent à 11 d. . .			marc.
20 g. à	53	15	
Idem à 11 d. 10 . .			
gr. à	51 15	à 17 6	
Piaſtres à	49	2 6	

Changes de Paris, *du 21 Novembre 1772.*

Amſterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	31 1 16^{e}. à 31
Hambourg	184 $\frac{1}{2}$
Madrid	15 6
Cadix	15 3
Livourne	96
Gênes	94
Lyon, *Saints*	$\frac{1}{8}$ p. $\frac{3}{8}$ p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1772.	*Jeudi 19.*	*Vendredi 20.*	*Samedi 21.*
Comp.d.Ind.			
Actions à 7 coup.	1310 20 . . .	1320 30 . . .	1330 35 . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou.	. . . . .	835	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	290	. . . . .	290 . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Samedi 5 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 10 *Novembre.*

NOus avons appris derniérement d'Helsingford que le navire la *Gertrude*, Capitaine Syrbrand Klein, parti de Bordeaux pour Pétersbourg avoit péri dans le golfe de Finlande; que l'équipage étoit sauvé, mais que la cargaison étoit entiérement perdue.

ALLEMAGNE.

DE LUBECK, *le* 17 *Novembre.*

Ceux qui ont besoin de cire soit pour s'en éclairer, soit pour en employer dans les pratiques de leur profession, s'empressent à l'envi à en faire de fortes provisions, depuis que la cire de la majeure partie de la Pologne ne peut avoir de débouché que par le canal de la nouvelle Compagnie de Prusse.

Les prix des huiles & de toutes les matieres propres à remplacer la cire haussent dans tous les pays qui se fournissoient de cette derniere à Dantzick.

La Compagnie privilégiée pour le commerce du sel & de la cire, a un fond de 1,200,000 rixdales en 24,000 actions de 500 rixd. La Cour s'en est réservé 2100.

Les prix des bleds ont beaucoup haussé dans les Provinces Polonoises annexées aux Domaines de la Maison d'Autriche.

DE MAYENCE, *le* 19 *Novembre.*

Les prix des différentes matieres marchandes haussent au-delà de toute proportion. Le suif est d'une cherté exorbitante. L'huile ordinaire de France & d'Espagne se vend de 24 à 25 rixd. le cent pesant, au lieu de 12 à 15 qu'elle coûtoit ci-devant. Celles de navette, de lin, de chanvre &c, suivent les mêmes progressions: le tonneau pesant 280 livres vaut de 34 à 39 risd. Le savon de Marseille n'a plus de débit à cause de son prix excessif; il reviendroit à 24 risd. le cent: il n'en valoit que 16 à 18, & alors les Acheteurs se présentoient en foule. (*La risdale dont il s'agit ici vaut un dixiéme de plus que notre écu de 3 liv. ou 3 liv. 6 sols. Cent risdales font cent dix écus*).

DE FRANCFORT, *le* 19 *Novembre.*

Le prix de la biere a baissé dans cette Ville; mais les autres denrées s'y vendent presque toutes aussi cher qu'avant les récoltes.

Nous devons des larmes à l'infortuné M.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Senkenberg, Docteur en Médecine, lequel en visitant l'hospice qu'il faisoit bâtir pour les pauvres vieillards, eut le malheur de tomber, & mourut quelques heures après, de sa chûte. Cet homme généreux avoit consacré sa fortune à l'entretien des Orphelins & des indigens, & à l'avancement des Arts utiles.

Un Fermier de nos environs, effrayé, il y a quelque tems, des nouvel es qu'on recevoit de toutes parts de la bonté ou de la suffisance des récoltes, voulut se hâter de vuider ses greniers qu'il avoit eu soin de remplir & de tenir clos pendant la cherté : la plus grande partie de ses grains se trouva échauffée, ou piquée & gâtée par les insectes.

Suivant les nouvelles de Vienne, la sécheresse met en danger les productions de la campagne.

Il a déjà été annoncé que les pommes aigres, âpres, & sauvages avoient guéri beaucoup de bétail dans le Mecklenbourg. On y a continué l'usage de ce remede ; & de nouvelles expériences ont confirmé que le suc extrait de ce fruit avant sa maturité étoit un préservatif efficace pour les bestiaux.

Il paroît à Wetzlar une nouvelle Feuille hebdomadaire intitulée, *Annonces universelles de l'Empire concernant la Justice, la Police, l'Economie, les Finances & le Commerce d'Allemagne.* Si l'on peut en juger par les premiers N°, ces Annonces ne seront pas inutiles. Il paroît que les Auteurs ne se proposent pas de grossir cette foule d'oiseaux de proie qui ne vivent que de rapine. Il seroit facile de citer une vingtaine de Gazettes connues dont les Compilateurs n'ont qu'un talent, mais qu'ils possedent à un degré supérieur, celui de copier hardiment mot pour mot les écrits plus ou moins estimés, & les articles les plus éloignés de leur objet, comme l'histoire des Polypes dans un Journal d'Agriculture &c. (*A cette vingtaine-là, nous pourrions en joindre une autre vingtaine. Les Rédacteurs de la plûpart de ces Feuilles étrangeres ou autres, ne font pas semblant de nous connoître, nous ne sçavons pas pourquoi, car nous sommes assurés qu'ils nous honorent de leur estime : nous espérons du moins qu'ils ne nous accuseront pas de Plagiat*).

ITALIE.

De Florence, *le 12 Novembre.*

Par un Rescrit du 14 Octobre, S. A. R. a aboli la ferme des loges pour le poisson & la taxe payée sur chaque charge au Fermier. Cette suppression aura son effet le 1 Janvier prochain. Pour indemniser l'Annone, les droits sur le poisson sont augmentés d'un cinquième. Un autre Rescrit du 22 exempte, pour quatre ans de tout impôt, les graines & les huiles de colsat du Grand Duché.

La tartane du Patron Joseph Montano, avec pavillon Toscan, allant au Levant, a échoué sur les côtes de Sicile : l'équipage a gagné la terre.

On écrit de Gênes que selon les lettres d'Espagne, la flotte Espagnole étoit arrivée le 8 Août à la Vera-Cruz, & que les cargaisons des vaisseaux le *Prussien* & le *Bon-Conseil*, qui avoient fait naufrage, ont été sauvées, ainsi que les équipages, avec le secours d'un vaisseau de guerre Anglois envoyé par l'Amiral Mann.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le 5 Novembre.*

On assure qu'un vaisseau richement chargé, venant de Goa, a été pris, à la vue des Canaries, par deux Corsaires Barbaresques & conduit à Fedal.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 21 Novembre.*

Le nouveau Lord Maire (M. Townsend), après avoir eu des conférences avec les principaux Marchands de bled, a rapporté au Conseil de Ville que les informations qu'il avoit prises sur nos provisions de grains étoient vraiment alarmantes. Il a représenté que du 9 Septembre au 7 Novembre 1771, il étoit entré dans le Port de Londres 25,880 quarters de bleds ; & que du 9 Septembre au 7 Novembre 1772, il n'y en étoit arrivé que 14,135 quarters. Ainsi dans les deux mois du plus fort approvisionnement, nous avons reçu 11,945 quarters de moins que l'année derniere ; c'est à peu près

ce que Londres en conſomme en 3 mois. Cependant l'année derniere, le pain & les autres denrées ont été extrêmement chers, d'où le Lord Maire a conclu que nous étions menacés d'une grande famine, ſi l'on ne prenoit des meſures pour la prévenir.

Les lettres de Gloceſter contiennent un récit déplorable des dommages cauſés par le débordement des eaux. Le Monmouthſire a auſſi grandement ſouffert. Un ſeul Particulier a eſſuyé une perte de dix mille livres ſt. Le 15 il y a eu un léger tremblement de terre à Birmingham; les ſecouſſes en ont été reſſenties en divers endroits, ſans qu'elles ayent cauſé de dommage. On mande d'Exeter que les pluies ont rompu les communications, & que l'Exe, en ſortant de ſon lit avec rapidité, a fait beaucoup de tort au nouveau pont & emporté beaucoup d'effets.

Des avis de Cork portent que pluſieurs navires étrangers qui y prenoient des proviſions pour les Indes occidentales, ont été obligés, par ordre du Gouvernement, à les décharger & à quitter auſſi-tôt les Ports d'Irlande.

Le *Lisbon*, parti de Londres pour le Port de l'Orient, a été forcé de relâcher à Cowes pour ſe radouber.

Les Négocians de Saliſbury ſe ſont aſſemblés pour délibérer ſur les moyens d'empêcher les Colporteurs & petits Merciers de gagner leur vie en allant vendre d'un lieu à l'autre, & pourvoir ainſi à moins de frais le Peuple des endroits où le commerce manque. Le premier motif de ces Négocians, c'eſt que ce trafic ambulant leur eſt nuiſible; mais l'interdiction de ce trafic ſeroit nuiſible à des malheureux. Ils ajoutent que ceux-ci trompent le Public.; c'eſt une accuſation à prouver, & il n'y auroit de puniſſables que ceux qui trompent & non ceux qui ne trompent pas. Enfin ils prétendent que le commerce en général en ſouffre, comme ſi la multiplication des trafics particuliers n'opéroit pas un commerce plus grand & plus avantageux aux Peuples.

Les dernieres nouvelles de Philadelphie portent que, dans l'eſpace de douze mois, il eſt arrivé dans cette Province mille Allemands venus par la Hollande, & ſix cens Habitans de la Grande-Bretagne & de l'Irlande.

Il a été nouvellement calculé que Londres conſomme, par mois, 9500 *firkins* (quatrième partie d'une barrique à biere) de beurre d'Irlande.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 22 Novembre.*

Les pluies tombent avec abondance dans le midi de l'Europe, tandis qu'on ſe plaint de la ſéchereſſe dans quelques parties du nord. La Sicile vient d'être couverte d'un déluge d'eau. Le fleuve voiſin de Palerme a franchi ſes bords avec tant d'impétuoſité qu'il a rompu trois ponts, & que répandu dans la Ville à la hauteur de cinq palmes, il a, pour ainſi dire, englouti les maiſons baſſes où il a péri pluſieurs perſonnes & beaucoup de bétail, ſans parler des meubles & des proviſions.

L'Afrique qui, concurremment avec la Sicile & la Sardaigne, donne le fond du commerce des grains dans ces contrées, continue d'entretenir le nôtre en ce genre. Du 2 au 17, il eſt entré ici 10200 charges de bled, ſans compter les cargaiſons deſtinées pour d'autres Ports. Arles fournit encore divers cantons de cette Province, en particulier Toulon. Il eſt arrivé 750 charges de ſeigle, 850 d'avoine, 612 milléroles d'huile, beaucoup de fruits ſecs, du riz &c. Le *Fleſſelles* de Bénic, le *Victor* & le *Glorieux* de Grandville ont apporté 11,500 quintaux de morue. Dans cet intervalle il eſt entré 70 bât. Franç., 31 Etrangers. Du 4 au 17 il eſt ſorti 101 bât. Fr. & 46 Etr. Le vaiſſeau *l'Europe* eſt parti pour le Cap.

DE BEAUCAIRE, *le 22 Novembre.*

Les huiles ſont, cette année, aſſez abondantes dans notre terroir & les environs. Au ſortir du moulin, elles ſe vendent de 9 l. à 9 l. 10 ſ. la canne, meſure ordinaire du pays, peſant 22 livres poids de table. Cette denrée eſt fort recherchée.

L'eau-de-vie, objet intéreſſant, ſe vend de 18 à 19 l. le quintal.

Il ſe préſente quantité d'Acquéreurs pour ces deux ſortes de denrées: ainſi l'on doit s'attendre à les voir augmenter de prix.

Il y a encore ici une production propre à former une petite branche de commerce; c'eſt la graine de luzerne.

Le ſieur Goudard vient d'établir une Fabrique très conſidérable de liqueurs; il ſe flatte même qu'elles ſont ſupérieures à celles de Nancy & des Iſles. Il travaille avec de bon vin, & il fait lui-même ſes eaux-de-vie. On trouve chez lui diverſes ſortes de liqueurs ſuperfines à 6 liv. la bouteille, des liqueurs fines à 4 l., des liqueurs communes à 8 ſ. la taupette, différentes eſpeces de ſyrop &c.

(N. *Le Bureau de Correſpondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur, ſe charge de procurer toutes ces denrées & marchandiſes, & même de faire toutes autres commiſſions pour toutes les Provinces du Royaume*).

D'AVIGNON, *le 24 Novembre.*

Des pluies longues & continuelles ont cauſé, dans ces cantons, un débordement général des rivieres circonvoiſines, & entraîné quelques dommages. Il paroît qu'en général on n'aura pas à ſe plaindre de la récolte de l'huile dans notre petite Province, ainſi que dans le Bas-Languedoc & la Provence.

DE LILLE (*en Flandre*), *le 26 Novembre.*

Perſonne n'ignore combien la culture des lin, colſat, navette & rabette eſt conſidérable dans la Flandre & le Haynault: leurs graines y alimentent un grand nombre de Fabriques. Dans le tarif de 1671, qui a lieu à l'entrée de ces Provinces, les huiles étrangeres ſont tirées à néant; & le tarif de 1664 les impoſe à un droit de quatre livres par baril du poids de 200 livres à l'entrée des cinq groſſes Fermes. Cet ordre vient d'être changé par un Arrêt du Conſeil d'Etat du 12 Octobre dernier. Les huiles de graines qui viendront de l'Etranger dans les Provinces de Flandre & de Haynault, payeront à l'entrée, quatre liv. par baril; & celles qui ſeront déclarées pour l'étendue des cinq groſſes Fermes & qui y paſſeront de ſuite, après avoir acquitté ledit droit, ſeront exemptes de celui du tarif de 1664.

DE PARIS, *le 2 Décembre.*

Arrêts du Conſeil d'Etat des 13 Novembre 1770, 2 Avril & 3 Décembre 1771; qui ordonnent que le droit de centième denier ſera payé aux mutations en ligne collatérale des biens immeubles ſitués dans l'Iſle de Noirmoutier, ſur le pied des déclarations que les nouveaux poſſeſſeurs ſeront tenus de faire de la valeur & conſiſtance des biens: ordonnent pareillement que les deux nouveaux ſous pour livre établis ſur les droits des Fermes, ſeront perçus avec les anciens quatre ſous pour livre en même tems que les droits principaux &c.

Cinq autres Arrêts du 13 Septembre 1772, qui ordonnent que les huit ſous pour livre de l'Edit de Novembre 1771, ſeront & continueront d'être perçus; 1°. en ſus du principal des tarifs d'Avranche & de Pontorſon, & des quatre ſous pour livre levés au profit de ces deux Villes. 2°. Sur le principal du tarif de Valognes, le ſou pour livre établi en 1725, & les quatre ſous pour livre conſtituant les octrois municipaux. 3°. En ſus du principal des octrois de Metz & des autres Villes de cette Généralité, du ſou pour livre deſdits octrois attribués aux Offices de Receveur & Contrôleur des octrois, & des quatre ſous pour livre établis pour le rachat des Offices municipaux.... 4°. Que leſdits huit ſous pour livre ſeront perçus & verſés dans la caiſſe de l'Adjudicataire des Fermes générales par les Fermiers des droits de Péage, Billette, Prévôté, Coutume &c, levés ſur les denrées & marchandiſes dans les Villes & Bourgs de Château-du-Loir, la Châtre, Montdoubleau, Vibray, S. Criſtophe, Neuvy & Souſay. 5°. Qu'ils ſeront perçus & verſés dans les caiſſes à ce deſtinées, par le Receveur du tarif de la Ville d'Eu & l'Adjudicataire de la ſeconde moitié de l'octroi.

Arrêt du 8 Septembre, qui accorde pluſieurs modérations & exceptions à la perception des huit ſous pour livre des droits d'Amirauté. Il ſera perçu ſix ſous pour livre ſur les droits pour l'enregiſtrement & expédition des congés & expéditions des bâtimens; huit ſous, pour l'enregiſtrement des rapports & déclarations à faire par les Capitaines & Maîtres; ſix ſous, ſur leſdits rapports de ceux qui font le petit cabotage; ſix ſous pour le droit d'ancrage ſur les bâtimens François & huit ſous ſur les Etrangers; huit ſous ſur les droits de leſtage & déleſtage; ſix ſous, ſur les amendes pronon-

cées par les Amirautés; huit ſous, ſur les droits attribués aux Greffiers; & exemption entiere deſdits huit ſous, pour les confiſcations & épaves maritimes, prix des effets ſauvés de la mer & des priſes; leſdits huit ſous ſeront levés ſur tous les droits attribués aux Lieutenans & Procureurs aux Sieges, autres que ceux énoncés ci-deſſus. La recette & perception ſera faite au profit de S. M. par les Greffiers & Receveurs des Amirautés ou autres Prépoſés &c.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à M. l'Abbé Roubaud en réponſe aux Queſtions propoſées dans les Affiches de Leipſick, ſur le fumier. A Rouen, le 24 Novembre.

J'ai lu, Monſieur, dans votre Gazette du 21 de ce mois les queſtions intéreſſantes pour l'Agriculture, propoſées aux Agronomes dans les Affiches de Leipſick; & dans l'opinion que votre Gazette eſt effectivement un dépôt commun de la république univerſelle Agricole, je me fais un plaiſir d'y conſigner, non de vains raiſonnemens qui ſont ſouvent plus nuiſibles qu'utiles aux progrès de l'Agriculture, mais les fruits d'une expérience ſuivie.

Quand on oſe être Citoyen, on doit oſer dépoſer dans les Papiers publics la maſſe des connoiſſances générales par la communication des connoiſſances particulieres; en ſe prêtant & ſe rendant mutuellement, la Société ne pourroit que gagner beaucoup. Il ne reſteroit plus qu'à deſirer pour le bien public qu'en favoriſant le premier & le plus utile des Arts, on voulût bien prendre des arrangemens afin que ces papiers inſtructifs fuſſent plus généralement répandus; qu'envoyés *gratis*, ou du moins pour peu d'argent, aux Seigneurs, aux Curés des Paroiſſes, on les lût publiquement aux Laboureurs aſſemblés après l'Office divin. On ne peut douter que ce moyen n'eût d'excellens effets. Mais ne pouvant que faire des vœux pour le bien public, ſans chercher à me confondre dans la foule des donneurs de projets, je me borne ici à expoſer mes idées & mes expériences au ſujet des queſtions propoſées. Pour traiter à fond ces queſtions vraiment intéreſſantes, il faudroit un volume entier, & les bornes d'une lettre ne me permettent que d'y répondre très-ſuccintement.

Après avoir examiné les 11 queſtions propoſés ſur la nature & les effets des fumiers, je trouve qu'il y en a de rélatives ſur leſquelles je ne ferai que la même réponſe. Bien fumer & bien labourer, eſt le pont aux ânes, & le *nec plus ultrà* de ceux à qui la routine, l'ignorance & le peu de vues ne laiſſent pas appercevoir les abus multipliés qui ſe commettent journellement dans l'économie rurale. J'aurai occaſion d'en relever ici pluſieurs au ſujet des engrais.

Je réponds d'abord à la 1re queſtion, qu'il y a ſans doute des parties conſtitutives différentes dans les excrémens de chaque eſpece de bétail; qu'il s'y trouve une eſpece particuliere de ſel ou d'huile, & qu'ainſi il n'eſt point indifférent d'en employer ſans choiſir les différentes eſpeces ſur tel ou tel ſol, attention qui n'eſt néanmoins que trop négligée, & qui ſera plus détaillée au 11e. art.

2e. Que la fermentation du fumier, c'eſt-à-dire, de la paille imbue, impregnée de la fiente, des urines des animaux, n'a lieu qu'après quelques jours d'incorporation en maſſe, & que cette fermentation a toujours lieu en raiſon de la plus grande ou plus petite maſſe du fumier; car ſi à la ſortie des écuries, on répandoit le fumier ſur le terrein, ou ſi on le laiſſoit épars en tout autre lieu, la fermentation ne ſe feroit pas; & la diſſolution des parties ſeroit ainſi très-lente. J'ai trouvé dans un terrein ſec, au bout d'un an, du fumier de cheval, qui ayant été employé à la ſortie de l'écurie, n'étoit pas encore conſommé.

3e. Que c'eſt dans des matieres ſéches & flexibles comme la paille, que chaque eſpece d'excrément communique ſa vertu avec plus de facilité & d'avantages: c'eſt avec ces ſortes de matieres que les excrémens excitent le plus promptement & le mieux la fermentation. J'ai reconnu, d'après l'expérience, que la bruiere, la fougere, & autres herbes employées en litiere ſous les animaux, ne m'ont jamais donné qu'un fumier peu ſuſceptible de fermentation & de chaleur, & qui, au défaut de cette fermentation néceſſaire pour une prompte diſſolution, a eu beſoin d'attendre la putréfaction pour être employé avec ſuccès.

4e. Je ne crois pas qu'il puiſſe y avoir de

regle générale ſur l'emploi le plus fructueux des excrémens des beſtiaux, & la maniere d'en rendre la force plus active : la différence des excrémens & celle des terreins doivent en décider, comme je le dirai à l'article 11.

5^e^. La fermentation accélere la digeſtion néceſſaire pour bien opérer, mais à ſon défaut la putréfaction y ſupplée.

6^e^. Pour bien répondre à cette queſtion, il faudroit avoir réſolu pluſieurs Problêmes phyſiques qui y ont rapport, & ſur leſquels les Naturaliſtes ne ſont point d'accord entre eux. Je penſe qu'on doit ſe régler ſur la nature du ſol ; mais en général l'expérience m'a fait connoître que le fumier en macération eſt toujours le meilleur engrais, pourvu qu'on ait pris les précautions néceſſaires pour n'en pas perdre les ſels eſſentiels, précautions trop négligées, puiſque rien n'eſt ſi commun, ſur-tout en Normandie, que de voir des écoulemens pratiqués à portée du dépôt des fumiers, au moyen deſquels les eaux impregnées des parties les plus graſſes & les plus actives des fumiers, & les plus eſſentielles à la végétation, emportent en pure perte avec elles les réſidus les plus précieux, & ne laiſſent, pour ainſi dire, que le *caput mortuum* des Chymiſtes. Les gens qui croient bien labourer & bien fumer, ne voyent pas combien de bled eſt perdu pour eux & pour la Société par de telles pratiques.

7^e^. En remuant les fumiers, en formant de nouveaux lits, de nouvelles couches, on excite, on renouvelle même la fermentation, mais ſur-tout en y jettant une certaine quantité d'eau : l'on accélere ainſi la macération & la putréfaction. La réponſe à la 11^e^. queſtion en dira davantage ſur ce ſujet.

8^e^. Je ne penſe pas qu'il y ait dans le fumier des matieres ſuperflues & infécondes ; ainſi il me paroît inutile de chercher des moyens pour l'évaporation de ces matieres. Si les parties aqueuſes étoient regardées comme nuiſibles aux terreins humides, elles ne le ſeroient ſûrement pas à un terrein ſec ; & en tout cas, le fumier épars pendant quelques jours ſur le terrein auroit bientôt perdu ce prétendu vice. Au ſurplus, s'il ſe trouve quelques parties que l'on puiſſe regarder comme malfaiſantes dans le fumier nouveau, elles ſe diſſiperont en le laiſſant digérer.

9^e^. Je me garderois bien de chercher & d'employer des moyens pour empêcher le fumier de ſe conſommer, au moins en partie, puiſque c'eſt dans cet état que je le crois le plus profitable & le plus utile, & non pas délayé par des eaux courantes, abus énorme dont je viens de parler.

10^e^. Le défaut de fermentation dans le fumier eſt ſenſible par le défaut d'union & de chaleur : c'eſt en pratiquant ce qui a été dit à l'article 7 qu'on peut y remédier.

11^e^. Ce qui a peut-être le plus nui aux progrès de l'Agriculture, ce qui a excité la méfiance & même l'incrédulité des gens de la campagne, ce ſont les généralités ſi libéralement propoſées ſans prendre garde aux différences du terrein, au local & au climat. Un Agronome qui donne des loix générales en Agriculture, ne doit pas plus réuſſir & mériter de confiance, qu'un Médecin qui ordonneroit les mêmes remedes, le même régime indifféremment à tous ſes malades, ſans examiner la différence des tempéramens, des diſpoſitions, des accidens : *hoc opus, hic labor eſt.*

Voilà la difficulté : *quel eſt le meilleur engrais pour un terrein ?* Je commence par demander quel eſt ce terrein, eſt-ce un terrein ſec, aride ? Il faut un fumier gras, humide ; comme celui de vache. Eſt-ce un terrein froid, humide, compact ? Il faut un fumier chaud, ſec, comme celui de cheval, de mouton, de poule, de pigeon, & ſur-tout celui d'homme reconnu pour précieux & ſi recherché dans pluſieurs pays, & jetté à l'eau dans le nôtre.

L'effet du fumier en général n'eſt-il que de procurer la diviſion des parties du terrein ? Aide-t-il à la fécondité en communiquant à la terre une onctuoſité qui retient plus long-tems l'humidité ſi néceſſaire à la végétation ? Enfin les huiles, les ſels qu'il y porte ne fourniſſent-ils pas à la ſubſiſtance, à l'accroiſſement des plantes ? De célebres Naturaliſtes ſe ſont partagés ſur ces trois propriétés différentes ; il s'eſt élevé de grands débats qui n'ont pas encore tourné décidément à l'inſtruction générale. Empreſſé à chercher & à reconnoître la vérité, j'ai eu recours à l'expérience. Après avoir lu les livres, & dans la plûpart de ces livres beaucoup d'erreurs, j'ai tâché de lire dans celui de la nature, & j'ai cru y trouver que ces trois opinions bien entendues ſont vraies, & qu'on n'a eu tort que d'en adopter une excluſivement aux autres.

Quoiqu'il en ſoit, la néceſſité des engrais eſt reconnue; mais que doit-on entendre par le mot *engrais ?* Ce n'eſt autre choſe que la mixtion d'une ſubſtance quelconque qui puiſſe réparer & faire ceſſer le vice d'un terrein, & qui lui donne ou en augmente les qualités requiſes à la végétation. Ce terrein péche par un extrême; comment le corriger ? par l'extrême oppoſé. Tout eſt dit pour qui ſçait m'entendre; expliquons-nous cependant : à un terrein ſec, des fumiers gras, humides & très-conſommés; à un terrein humide & froid des fumiers ſecs, chauds & moins conſommés.

Mais n'y a-t-il que les excrémens des animaux qui fourniſſent des engrais? Il faudroit avoir bien peu de lumieres pour ſe le perſuader. La loi générale eſt que tout ce que la terre a fourni à la végétation lui ſoit rendu par la digeſtion & la putréfaction Cette reſtitution eſt ſucceſſive & aſſurée; les animaux & les végétaux ne peuvent s'y ſouſtraire. Ainſi toute ſubſtance animale & végétale rend à la terre, en lui ſervant d'engrais, ce qu'elle en a pris par le moyen de la végétation. Outre cela, un extrême, comme je l'ai déjà dit, ſe corrige par un autre. Si à un terrein ſablonneux, & ſans conſiſtance, on mêle une terre argilleuſe, même une terre glaiſe que ſa ténacité rendoit infertile, la mixtion de ces deux terres naturellement invégétatives formera un très-bon terrein. Je voudrois pouvoir citer toutes les expériences que j'ai faites à ce ſujet & traiter plus à fond ces articles importans à l'Agriculture; mais j'ai lieu de craindre que cette lettre ne paroiſſe trop longue. Cependant je ne puis la finir ſans rendre compte d'un fait intéreſſant au ſujet des fumiers.

J'ai fait uſage, dans mon jardin, pendant pluſieurs années, de fumiers peu conſommés tels qu'on les employe ordinairement; & pour lors mes plantes ont toujours beaucoup ſouffert des attaques des plus dangereux ennemis de l'Agriculture, des chriſalides, des hannetons, nommés *mans*, eſpece de vers rongeurs qui ne donnent de ſignes de leur exiſtence que par le mal qu'ils font. Quelques obſervations me porterent à juger que les hannetons dépoſoient leurs œufs dans la fiente des animaux, & qu'elles étoient ainſi portées en terre dans le fumier nouveau. Ces réflexions dirigeant ma pratique, je me ſuis délivré du fléau dont je viens de parler. Depuis ſix ans, il n'entre dans mon jardin que des terreaux conſommés, débris de maſſes faites par lits alternatifs de boues de rue & d'herbes, de gazons, de feuilles & de fumier. Cet engrais dont toutes mes plantes & mes arbres ſe trouvent très-bien, me met à l'abri de ces accidens; & quoique les jardins de mes voiſins, qui font uſage de fumiers, ſoient remplis de mans & d'autres inſectes malfaiſans, je puis aſſurer qu'on n'en trouve pas un ſeul dans le mien, depuis que je ne fais uſage que de terreaux. J'ajouterai à cela qu'une prairie qui ſervoit de pâture aux vaches & chevaux, & que j'ai fait labourer pour ma culture de pommes de terre, ſe trouva tellement remplie de mans la premiere année que tout fut preſqu'entiérement dévoré. Depuis qu'il n'y vient plus de beſtiaux, il n'y a plus de mans.

On peut partout, & même avec économie pratiquer la même choſe pour les jardins, que n'eſt-il auſſi facile d'en uſer de même pour les champs d'une grande étendue !

J'ai vu, Monſieur, dans votre Gazette du 3 de ce mois, à la fin d'une Lettre que j'ai lue avec grand plaiſir & qui prouve le zele & les vues patriotiques & bienfaiſantes de M. de Liſle de Moncel, des marques obligeantes du ſouvenir & de l'amitié que veut bien me conſerver cet ancien camarade. Je ſaiſis l'occaſion de l'en remercier par la même voie & de l'aſſurer de ma reconnoiſſance. J'ai l'honneur d'être &c.

Signé, MUSTEL, Chevalier de S. Louis, de l'Académie & des Sociétés d'Agriculture de Rouen, Paris & Londres.

I I.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 25 Novembre 1772, au Samedi 28 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 15, 20 liv. 15 ſ. à 26 liv. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 24 à 27 livres. Le ſeigle, de 15, 16 l. à 16 livres 10 ſ.; l'orge, de 10 liv. 10 ſ., 11 liv. 5 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 25 Novembre 1772 au Samedi 28 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 ſ. à 23 l. 15 ſ.; *id.* au Port la Greve, de 24 à 27 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 2 Décembre 1772, de 51 à 52 l.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 2 Décembre 1772.*

		H	ß	
Or de Portug. à . .	722	5		*marc.*
Du Mexique à . . .	716	6		
Du Perou à	708	10		
Les guinées à . . .	720	5		
Ducats à	98	5		*once.*
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	99	12		
Or à 20 karats à . .	83	15		
L'argent à 11 d. . .				*marc.*
20 g. à	53	16		
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	51	18	6	
Piaſtres à	49	5		

CHANGES DE PARIS, *du 2 Décembre 1772.*

Amſterdam	55 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$	
Londres	30 15	16°,
Hambourg	184 $\frac{1}{2}$	
Madrid	15 6	
Cadix	15 3	
Livourne	96	
Gênes	94	
Lyon, *Saints*	au pair.	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1772.	. . . . .	*Mardi* 1.	*Mercredi* 2.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	. . . . .	1385	1385 82 $\frac{1}{2}$ . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	295	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Sam. 28 Nov. 1772	Du Sam. p. le Lundi 30	Du Mardi 1 Décembre.
Meſſieurs	*Meſſieurs*	*Meſſieurs*
Goſſey, ſix prem. mois 1772. } J.	Certain, ſix prem. mois 1772. } F.	Viellard, ſix p. mois 1772. } G.
Clouet, *idem.* } J.	Thevenin, *idem.* } J.	Defrance, *idem.* } J.
Delarue pere, *id.* } J.	Delamotte, *idem.* } J.	Marſollier, *idem.* } J.
Lenoir, *idem.* } J.	Maſſon, *idem.* } J.	Cauchy, *idem.* } J.
Caron, *idem.* M.	. . . . .	Defays, *idem.* } J.
. . . . .	. . . . .	
. . . . .	. . . . .	*Pour le Lundi 30 Nov.*
. . . . .	. . . . .	
. . . . .	. . . . .	Creuzé, ſix prem. mois 1772. } E.
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1771.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Samedi 19 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 21 *Novembre.*

LE zele de nos Commerçans, assuré d'une protection efficace, travaille à porter les provisions de grains jusqu'à l'abondance. Quelques Maisons de Gothenbourg en ont destiné de traites considérables pour le service des Troupes.

Le fonds du *Bureau Général d'Assistance* sera de quinze tonnes d'or, en 6000 actions, chacune de 750 thalers, monnoie de cuivre, commerçables, comme les autres effets publics, & portant un intérêt de 6 pour 100. La Couronne s'en réserve 1500 pour le payement desquelles elle a assigné l'argent nécessaire.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 23 *Novembre.*

Plusieurs de nos Maisons commerçantes sont presqu'entiérement ruinées par l'effet des ouragans qui ont bouleversé les Isles de Sainte Croix, de S. Thomas & de S. Jean. Ces Isles fournissoient le sucre a nos rafineries & à celles de Christianshaven. La Chambre Royale de Commerce a donné avis aux Négocians que S. M. accordoit des prix considérables à ceux qui procureroient les plus prompts secours aux Colons ensevelis en quelque sorte sous les débris de leurs habitations.

La diminution des droits d'entrée sur le grain étranger en a produit une légere sur le prix du pain. Le College des Finances a assigné des primes pour ceux qui transporteroient de l'avoine en Norvege avant le mois de Juin.

Du 17 au 21 de ce mois, il est arrivé à Helsingor 138 vaisseaux presque tous du Nord ou de la Baltique. Il en est arrivé ici 18 pour le compte de nos Négocians.

Les vols sont très-fréquens dans cette Ville : c'est une occasion pour rétablir la Commission d'Inquisition criminelle abolie sous le Ministere précédent.

L'intérêt de l'argent vient d'être remis à quatre pour cent conformément à l'Ordonnance du 13 Février 1767, abolie par celle du 13 Janvier 1771.

ALLEMAGNE.

D'OLMUTZ, *le* 25 *Novembre.*

On va travailler à rétablir une communication aisée entre la Morave & le Danube, en rendant la Morave navigable. De toutes parts, le Gouvernement met en œuvre le plus grand ressort de la prospérité, l'ouverture des débouchés.

DE FRANCFORT, *le* 7 *Décembre.*

M. Joseph Hagel, connu par plusieurs in-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ventions méchaniques de la plus grande utilité pour le Commerce & les Arts, vient d'en imaginer une nouvelle pour le tranſport du bois à brûler, juſques ſur le ſommet des plus hautes montagnes. Il rendra compte de ſon invention par la voie de la Gazette d'Agriculture de France, & du Journal Hiſtorique de cette Ville, ouvrages qui, pour la partie des Arts utiles & du Commerce, embraſſent la plus vaſte étendue. C'eſt par ce canal sûr & aiſé que l'on peut faire connoître ſans frais, le François ſes découvertes dans tous les pays, & à Etranger les ſiennes en France. M. Hengel qui a éprouvé les avantages de cette voie ouverte à tout le monde, eſt actuellement occupé à la conſtruction de pluſieurs modeles qui lui ont été demandés par le Miniſtere de France.

ITALIE.

De Milan, *le 21 Novembre.*

S. M. I. & R. s'eſt déterminée à établir à Codogno, Bourg du Comté de Lodi, une Chambre de Marchands pour la direction du commerce. On ſuppoſe que ſi cette inſtitution a de bons effets, pluſieurs autres bourgs demanderont la même faveur.

De Livourne, *le 24 Novembre.*

Nous attendons quantité de grains de Sicile. La nuit du 15 au 16, nous eſſuyâmes un des plus terribles ouragans dont on ait conſervé le ſouvenir. Il dura vingt-quatre heures ſans interruption, accompagné de pluie, de grêle, de tonnerre. La foudre tomba ſur pluſieurs édifices.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 5 Décembre.*

Le Roi a donné ſon conſentement aux Bills pour défendre l'exportation des grains & permettre l'importation franche des bleds, farines, légumes, riz, proviſions d'Irlande &c.

On dit qu'il ſera accordé des encouragemens pour le commerce du Groenland, & en particulier la franchiſe dans les Ports.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 7 Décembre.*

Dès le commencement de Novembre, les prix des grains avoient déjà notablement baiſſé. La Compagnie d'Afrique en a tiré conſidérablement de l'Etat d'Alger; elle continue ce commerce avec la même vigueur. Quoique les vents ayent été contraires, il n'a ceſſé d'en arriver de nouvelles cargaiſons. Du 18 au 30 Novembre, il eſt entré 6790 charges de bled d'Afrique, de Sicile &c; 2050 d'orge des mêmes lieux; 2500 de ſeigle de Hambourg; ainſi que 3265 milléroles d'huile, des légumes &c. Le reſte des importations n'a pas été fort abondant, ſi l'on en excepte 7000 quintaux de morue apportés de Terre-Neuve par l'*Hermine* de Saint-Malo & le *Samſon* de Saint-Brieux, & les cargaiſons des marchandiſes de l'Amérique des ſenauts le *Caſtor* de Bayonne, *l'Union* de Dieppe, & de quelques autres navires venus de Bordeaux &c. Il n'eſt arrivé dans cet intervalle que 49 bâtimens François & 24 Etrangers: il en eſt ſorti 121 François & 42 Etrangers; le *Diligent* pour la Martinique, & le *Caſſius* pour le Cap. Le vaiſſeau *l'Eſpérance* partira le 15 pour la Martinique.

La Méditerranée a été orageuſe. Les pluies ne ceſſent pas dans le midi de l'Europe, elles viennent encore d'occaſionner des débordemens & des dégâts dans l'Etat de Gênes. Pendant que la balance penche ſi fortement vers nos contrées, elle enleve l'eau à une partie de l'Afrique: le Nil eſt reſté au-deſſous de la hauteur à laquelle il a coutume de s'élever, & à une coudée du point où il promet une bonne récolte. Le Peuple de l'Egypte prévoit avec douleur une année malheureuſe.

Un de nos Habitans, après avoir inutilement cherché de l'eau dans un endroit où *Jean-Joſeph Parangue* (& non *Jean Jacques Parangue*) en avoit vu, vient d'en trouver heureuſement dans un endroit où l'Hydroſcope n'en avoit point vu.